



Compte rendu audio conférence départementale du 5 mai à 11h

- 27% en présentiel
- 90 télétravailleurs, dont entre 70 et 80 dans le cadre du PCA (plan de continuité de l'activité)

Volume un peu plus important ces derniers jours au niveau des SIP et de la Direction

Covid : 3 cas avérés + 1 cas contact

Reprise de l'activité :

Le DDFIP rappelle qu'il n'y a pas de reprise de tous les agents au 11 mai. Comme indiqué dans son message du 30 avril, les agents ne doivent pas reprendre sans l'accord préalable de leur chef de service !! Un nouveau message sera adressé jeudi 7 mai en ce sens.

Dans la continuité du PCA, quelques agents en direction reprendront certainement milieu semaine prochaine, notamment pour le renfort du SIP (campagne IR). Même s'il s'agit d'une montée en charge progressive sur des missions prioritaires, le taux de présence des agents restera inférieur à 30 % la semaine prochaine.

Pour les autres services, ce sera décider en fin de semaine prochaine, après concertation avec les chefs de service, étude des espaces disponibles,...

La réouverture des accueils n'est toujours pas envisagée. A étudier les possibilités de télétravail des agents fragiles, le problème des parents avec des injonctions parfois contradictoires dans le paysage.

Un CHSCT se tiendra vendredi 15 mai pour étudier les conditions de la reprise ; la CGT est intervenue pour qu'il ait lieu avant un retour général des agents.

NRP :

La CGT a mis en avant le besoin de services publics de proximité, révélé si besoin en était par l'épidémie actuelle, comme par exemple l'accompagnement des petites entreprises dans un bassin comme Vierzon. Pour que ces services de proximité vivent, les emplois nécessaires doivent être attribués dans le cadre des prochains mouvements nationaux.

Le DDFIP ne répond pas sur les fermetures prévues au 01.01.2021. Il ajustera au niveau local, en fonction des effectifs arrivés dans le département du Cher lors des mouvements de mutation

Sur la suppression du cash au 1^{er} juillet : en l'absence d'information, on continue comme avant (pour les régisseurs et autres).

Sur le devenir de la trésorerie Amendes, qui devait fusionner avec le SIP Bourges au 1^{er} septembre : pour l'instant la préoccupation c'est la reprise d'activité au niveau 2, c'est-à-dire la reprise du recouvrement (actuellement ne fonctionne qu'à minima et avec un seul agent)

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS DANS LE CADRE DU PCA :

Les agents ont des difficultés à justifier de leurs dépenses avec des tickets de caisse et n'ont pas le temps de se familiariser avec l'application FDD. Résultat : peu d'agents vont demander le remboursement.

La CGT soutenue par Solidaires et FO demandent un assouplissement des règles avec seulement une attestation sur l'honneur de présence contresignée du chef de service. Le DDFIP se concertera avec les RH sur le sujet et donnera sa réponse ultérieurement.

CONCLUSION du DDFIP: tout est fait pour une reprise avec maintien des conditions sanitaires entre les agents, tous les plans des locaux vont être étudiés. Ce sera donc une reprise au fil de l'eau.

Pour la CGT, la santé et sécurité des collègues n'est pas négociable ; les collègues en présentiel doivent avoir accès aux moyens de protection ; c'est ce que nous porterons en CHSCT.